

FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix II
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
ENREGISTREMENT ET SELECTION DES CANDIDATS AU POSTE DE
CONSULTANT CHARGE DE LA COMPTABILITE POUR Le Contingent
Emergency Response Component 'CERC-COVID19' KINSHASA

N° avis : **AMI/ 01/FSRDC/STEP II/01/21**

Pays : **République Démocratique du Congo**

Source de financement : **Banque Mondiale (IDA 6665-ZR/D6420-ZR),**

Date de publication : **1er février 2021**

Date de clôture : **15 février 2021**

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur de USD 445 millions pour financer le Projet « STEP 2 », financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (« STEP »). Le Ministère des Finances, autorité de tutelle du projet, a signé un Accord Subsidaire avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour l'exécution du Projet.

Ce projet de protection sociale a pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays. Le Projet STEP 2 comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, entre autres, la construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires, un large programme de filets sociaux, et un appui à la structuration du secteur social. Le programme de filets sociaux en particulier peut contribuer à créer ou exacerber les risques de violences basées sur le genre (VBG), y compris l'exploitation et abus sexuel (EAS) et le harcèlement sexuel (HS), pendant la mise en œuvre du programme, tels que le risque de rapports sexuels transactionnels à cause de l'augmentation de revenu dans les communautés ciblées, le risque d'EAS ou de HS où les femmes et les filles doivent traverser les chantiers de travaux et par conséquent sont exposées aux VBG dans des zones humanitaires où l'accès aux services est souvent réduit, et le risque élevé des violences entre partenaires intimes ou violences au foyer à cause d'une augmentation du revenu des femmes bénéficiaires. Le programme fournit une assistance aux ménages pauvres et vulnérables de la ville de Kinshasa afin de les aider à faire face aux chocs socio-économiques causés par la Covid-19.

A ce titre, le FSRDC recrute un(e) **Chargé(e) de la comptabilité** pour

intégrer l'équipe de CERC-COVID 19 Kinshasa dédiée à la mise en œuvre du Projet STEP 2.

Les détails sur le Projet et sur le FSRDC peuvent être obtenus sur les liens suivants :

<https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P171821>

<https://www.fondsociale.cd/>

2. Défis

- La mise en œuvre du Projet porte sur 71 quartiers défavorisés dans 15 communes de la Ville Province de Kinshasa, soit **un suivi rapproché** des activités dans les **71 quartiers des 15 communes de la Ville Province de Kinshasa**, soit **une multitude de sites et d'équipes** et un **très grand nombre de bénéficiaires directs**, estimés à 250.000.
- Le Projet intervient **dans un contexte fiduciaire délicat** avec des financements très importants et des montages institutionnels et contractuels compliqués.
- Le Projet comprend entre autres une **très large composante de transferts sociaux**, notamment **des transferts monétaires**, alors que le secteur est peu structuré (absence de registre social, etc.).
- Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour **atteindre ses objectifs en trois ans**.

3. MANDAT DES CHARGES DE LA COMPTABILITE

Le **Chargé de la comptabilité** pour le CERC-COVID19 Kinshasa est chargé de tenir la comptabilité des opérations réalisées au niveau de CERC Kinshasa, de préparer les demandes des retraits des fonds et de veiller à la justification du Sous-Compte Désigné du Financement dans le strict respect des procédures et règlements régissant le financement des activités et le calendrier fixé à cet effet. Il doit veiller aussi au respect des procédures comptables et financières par l'ensemble du staff et des partenaires.

4. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes **indispensables** pour cette mission sont les suivantes :

- Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures (BAC+5)** en économie, gestion financière, contrôle de gestion, comptabilité ou autres disciplines apparentées ;
- Avoir au minimum **5 ans d'expérience professionnelle** dans la gestion financière, dont 3 à un poste de responsabilité (Comptable, Auditeur, etc.) ;
- Avoir passé avec succès la fonction de Comptable ou équivalent dans au moins un projet financé par la BM ou un autre bailleur de fonds international (BAD, UE, AFD, DFID, ONU ; etc.) ; pour être pris en compte, la durée des prestations doit être d'au moins deux

ans ;

- Avoir une maîtrise complète des logiciels de gestion financière et de systèmes comptables, dont TOMPRO ;
- Avoir une expertise avérée en matière d'audit interne, de **système et procédures de contrôle interne** et la capacité d'évaluer de tels systèmes ;
- Posséder une très bonne maîtrise du **français**.

Les qualifications et aptitudes suivantes sont un atout :

- Etre titulaire d'un diplôme d'expertise comptable reconnu à l'échelle internationale ou régionale ;
- Avoir une connaissance avérée des règles et procédures de la Banque mondiale en matière fiduciaire (comptabilité, budget, procédures de décaissement, etc.) ;
- Faire montre d'une expérience dans la préparation et l'analyse des états financiers, y compris ceux qui font la liaison entre les informations financières et non financières ;
- Avoir une expérience avec les programmes de développement communautaire, de filets sociaux, y compris de transferts monétaires ;
- Avoir le sens de l'organisation et une aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire, tout en ayant la capacité de travailler efficacement de manière indépendante ;
- Disposer de qualités de leadership avec de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles ;
- Avoir une expérience opérationnelle en Afrique francophone, de préférence en RDC ;
- Etre capable de communiquer en anglais ;
- Etre dynamique, prêt à aller sur le terrain avec les équipes et avoir une très forte motivation pour une mission compliquée dans un environnement difficile ;
- Avoir une grande capacité d'adaptation.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Ce profil et autres attributions pour ce poste sont contenus dans les termes de références y relatifs et disponibles sur le site web du Fonds social de la RDC (www.fondsocial.cd).

5. LIEU ET CONDITION DE TRAVAIL

Le/la Chargé(e) de la comptabilité travaillera à Kinshasa, au siège du FSRDC, où sont aménagés des bureaux pour l'équipe du Projet. Le Projet mettra à la disposition du/de la Chargé(e) de la comptabilité les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

6. METHODE DE RECRUTEMENT

Le/la Chargé(e) de la comptabilité sera recruté(e) sur la base de ses qualifications académiques, de son expérience professionnelle pertinente et de sa capacité à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les

suivantes : (i) présélection des candidat(e)s sur la base des qualifications et aptitudes indispensables ; (ii) comparaison des dossiers de candidature, (iii) entretien individuel des trois meilleur(e)s candidat(e)s de la liste restreinte, et (iv) avis de non-objection de la Banque mondiale sur le/la candidat(e) retenu(e).

Chaque candidat(e) devra fournir, les documents ci-après en français :

1 - Un **curriculum vitae** (3 pages maximum et en PDF), comprenant deux références que le FSRDC peut contacter par email.

2 - Une **lettre de motivation** (2 pages maximum et en PDF) précisant (a) la formation utile, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le/la candidat(e) face aux défis de la mise en œuvre du Projet et (d) la disponibilité immédiate du/de la candidat(e).

Les certificats et diplômes ne doivent pas être joints au dossier de candidature. Les preuves du niveau d'instruction et de l'expérience seront exigées des candidat(e)s présélectionné(e)s après leur entretien.

A envoyer avant le **15 février 2021** à minuit (heure de Kinshasa), aux **deux** adresses email

suivantes : **fondsocialrdc@fondsocial.cd** et **fondsocialrdc@yahoo.fr** avec en objet le titre du poste et le nom du/de la candidat(e) (**STEP 2 – Chargé(e) de la comptabilité pour le CERC Kinshasa – Prénom Nom**) et les deux pièces jointes.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.